

## Projet de ligne de raccordement à 315 kV des parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré et ligne de dérivation à 315 kV au poste de Charlevoix

Dossier : 6211-09-045

### Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 8 décembre 2011 au 23 janvier 2012

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet de ligne de raccordement à 315 kV des parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré et ligne de dérivation à 315 kV au poste de Charlevoix* par Hydro-Québec TransÉnergie a pris fin le 23 janvier dernier. Conformément au mandat qui lui a été confié le 24 novembre 2011 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 8 décembre 2011 au 23 janvier 2012, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

---

---



## Le projet

### Justification et description

Le projet d'Hydro-Québec TransÉnergie consiste à construire deux nouvelles lignes à 315 kV pour intégrer les 271,9 MW que produiront les parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré au réseau de transport québécois. Une ligne de raccordement de 14,8 km relierait les parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré, sur les terres du Séminaire de Québec, à la ligne Bersimis 2-Laurentides à 315 kV. La seconde ligne serait une ligne de dérivation de 3,2 km qui relierait la ligne Bersimis 2-Laurentides au poste de Charlevoix, situé à Clermont. Cette ligne serait juxtaposée à une ligne existante, également à 315 kV, et servirait au bouclage du réseau. Le coût du projet serait de 33,1 M\$ et la mise en service est prévue pour l'été 2013.

(Extrait du communiqué émis le 8 décembre 2011)

### Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information et à partir de conversations téléphoniques ou de lettres et de messages électroniques adressés au BAPE ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation. Ces préoccupations sont les suivantes.

#### Le bruit

- La problématique du bruit trop élevé au poste actuel de Beaupré et les répercussions sur les résidents qui vivent à proximité ainsi que les impacts sur le développement futur de Beaupré ;
- le lien entre le fait de doubler la superficie du poste de Beaupré et l'augmentation du bruit qui pourrait y être associé ;
- la nécessité pour Hydro-Québec de respecter la réglementation municipale concernant le niveau de bruit au poste de Beaupré et les solutions envisagées pour le réduire (disjoncteurs à bas débit, bande de terre, mur antibruit, etc.) ;
- les raisons expliquant les variations de bruit à un poste comme celui de Beaupré.

#### La protection des cours d'eau

- La nécessité de protéger les cours d'eau au moment des travaux, notamment dans le secteur de la rivière Brûlé (fragilité du milieu, dégradation de la qualité de l'eau, déforestation, etc.) ;
- les dispositions particulières qui seront prises par Hydro-Québec pour les interventions dans les cours d'eau au moment des phases de construction et d'exploitation ;

- la distance minimale en mètres que doit respecter Hydro-Québec entre un pylône et un cours d'eau ;
- la possibilité que les travaux amènent une diminution du débit de certains cours d'eau.

### **Les aspects techniques**

- Des précisions à savoir si les travaux prévus au poste de Beaupré vont permettre d'éviter une panne majeure d'électricité, comme la région a déjà connue, en isolant les lignes électriques du réseau ;
- la durée de vie utile des transformateurs actuellement en service au poste de Beaupré ;
- des précisions sur les emprises des lignes électriques qui seraient élargies si le projet se réalise ;
- la nécessité pour la future ligne électrique de prendre en charge les 25 MW d'un projet éolien communautaire ainsi que les 69 MW du parc éolien de la Seigneurie de Beaupré-4 ;
- la nécessité ou non de construire une ligne électrique supplémentaire parallèle à la ligne actuelle pour suffire au besoin ;
- l'augmentation ou non du fonctionnement des ventilateurs et de la capacité d'utilisation des transformateurs à la suite des travaux prévus au poste de Beaupré.

### **La prise d'eau potable**

- L'évitement de toute action, à la prise d'eau potable située en aval du projet à Beaupré, qui pourrait avoir des effets négatifs sur la qualité de l'eau ;
- la connaissance de l'existence d'une prise d'eau potable située en bordure ou dans l'emprise de la future ligne de dérivation à Clermont et les effets négatifs potentiels sur la qualité de l'eau au moment des travaux.

### **Le déboisement**

- La période exacte où le déboisement est prévu à l'automne 2012 ;
- la possibilité pour le propriétaire d'une terre où il y aurait du déboisement de décider à quel endroit sur son terrain le bois serait déposé après la coupe.

### **Le sentier de motoneige**

- Le possible conflit d'usages au moment des travaux et après entre les travailleurs d'Hydro-Québec et le sentier de motoneige des Aventuriers de Charlevoix.

### **Les autres préoccupations**

- La possibilité d'ajouter au coût du projet un budget pour y intégrer un nouveau transformateur ;
- le fait qu'une rencontre entre la Ville de Beaupré et Hydro-Québec ait lieu le dernier jour de la période d'information et de consultation du dossier par le public du BAPE, donc à la date limite pour faire une demande d'audience publique pour ce projet ;

- le fait que la Ville de Beaupré n'aurait jamais reçu l'étude sur le bruit d'Hydro-Québec datée de 2010 ;
- les impacts du projet sur la faune en général et sur la faune ailée en particulier afin que des mesures d'atténuation soient prises le cas échéant.

## Les activités d'information et de communication

### Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centres	Adresses
Bibliothèque La Plume d'Oie <i>Accès Internet gratuit</i>	11 298, rue de La Salle, Beaupré
Bibliothèque La Chute de mots <i>Accès Internet gratuit</i>	11, rue Jean-Talon, Clermont
Bibliothèque Emma-Duclos	232, avenue Royale, Saint-Tite-des-Caps

### Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Web du BAPE.

### La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
14 décembre 2011	Le Soleil	
14 décembre 2011	La Presse	
14 décembre 2011		L'Autre Voix
14 décembre 2011		L'Hebdo Charlevoisien
4 janvier 2012		L'Hebdo Charlevoisien

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
8 décembre 2011 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce des séances d'information	Médias écrits et électroniques de Québec	260	Site du BAPE
10 janvier 2012 Rappel aux médias des séances d'information	Médias écrits et électroniques de Québec	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

## Les séances d'information

Date	10 janvier 2012
Lieu	Salle du Club de curling Nairn à Clermont
Date	11 janvier 2012
Lieu	Centre communautaire de Beauré
BAPE : Animation	Karine Lavoie, conseillère en communication
Accueil et prise de notes	Julie Olivier, conseillère en communication
Promoteur	M <sup>me</sup> Julie Drouin, chef de projet et porte-parole, Hydro-Québec M <sup>me</sup> Nathalie Major, chargée de projet environnement, Hydro-Québec M. Dominique Théberge, ingénieur, planification du réseau, Hydro-Québec
Assistance	Clermont : 14 personnes Beauré : 48 personnes
Durée	Clermont : 35 minutes Beauré : 1 h 40

## Les relations de presse

Quatre médias étaient représentés lors de la séance d'information à Clermont, soit *TVA* de Charlevoix, la station de radio *CIHO FM 96,3* de Baie-Saint-Paul ainsi que les journaux *L'Hebdo*

*Charlevoisien* et *Le Soleil*. Pour la séance d'information à Beupré, trois journaux étaient représentés : *L'Hebdo Charlevoisien* et *Le Soleil* ainsi que *L'Autre Voix*.

## La revue de presse

Dès la diffusion du communiqué annonçant la tenue de la période d'information et de consultation du dossier par le public, la responsable du dossier a réalisé une entrevue téléphonique avec la station de radio *CIHO-FM 96,3* de Baie-Saint-Paul, où il a été question des deux soirées d'information des 10 et 11 janvier 2012.

À la suite de la séance d'information à Clermont, les journaux *Le Soleil* et *L'Hebdo Charlevoisien* ainsi que la station de radio *CIHO-FM 96,3* de Baie-Saint-Paul ont fait mention des caractéristiques du projet et du peu de préoccupations exprimées lors de la soirée. Quant à la séance d'information à Beupré, le journal *Le Soleil* a publié un article faisant mention de la problématique du bruit actuel généré par le poste de Beupré.

Également, le bulletin municipal de Beupré a mentionné la tenue des séances d'information dans son numéro de janvier 2012. Aussi, une annonce signée par la Ville de Beupré est parue dans le journal *L'Autre Voix* du 11 janvier 2012 invitant la population à assister à la séance d'information du BAPE le soir même.

## Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec le chargé de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a permis d'en arriver à la même conclusion.

Québec, le 26 janvier 2012

Karine Lavoie, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Julie Olivier, conseillère en communication